ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

RSA

Question écrite n° 18928

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'amélioration du dispositif du RSA. Dans son rapport public annuel de 2013, la Cour des comptes recommande à l'État de replacer l'accompagnement social et professionnel au centre du dispositif et entreprendre, à cet effet, une réforme de l'aide personnalisée de retour à l'emploi (APRE) sur la base de l'évaluation qui doit être conduite dès 2013. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray
Circonscription : Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18928
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 février 2013, page 1786
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)